SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 16 DÉCEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 16 décembre 2013, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences:

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont aussi présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard, la directrice générale de la CIT La Presqu'Île M^{me} Manon Charest, le trésorier M. Marco Pilon ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

13-12-1278 Adoption de l'ordre du jour

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 16 décembre 2013 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion Présences

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du budget 2014
- 3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016
- 4. Période de questions
- 5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

Le conseiller M. Paul Dumoulin quitte la salle du Conseil à 20 h 23 et reprend son siège à 20 h 24.

13-12-1279 Adoption du budget 2014

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires 2014 où sont présentés des revenus de fonctionnement de soixante-deux millions sept cent quarante-huit mille huit cent quarante-six dollars (62 748 846 \$), des charges de soixante-quatre millions neuf cent sept mille cinq cent seize dollars (64 907 516 \$) ainsi que des charges et autres affectations aux fins fiscales totalisant deux millions cent cinquante-huit mille six cent soixante-dix dollars (2 158 670 \$) incluant une affectation du surplus accumulé affecté à l'exercice suivant d'un million cent vingt mille six cent vingt-huit dollars (1 120 628 \$);

De publier un document explicatif du budget au lieu de le distribuer à chacune des adresses du territoire de la Ville comme le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

De transmettre, dans les soixante (60) prochains jours, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le budget adopté sur le formulaire prescrit par le Ministère.

« ADOPTÉE »

13-12-1280 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU unanimement

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2014-2015-2016 totalisant un montant de l'ordre de cent cinquante-six millions trois cent quarante-six mille neuf cent soixante dollars (156 346 960 \$) réparties comme suit :

2014	56 141 564 \$
2015	59 660 301 \$
2016	40 545 095 \$

soit, par les présentes, adopté.

« ADOPTÉE »

13-12-1281 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

13-12-1282 Levée de la séance

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 27 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
Guy Pilon, maire
Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier